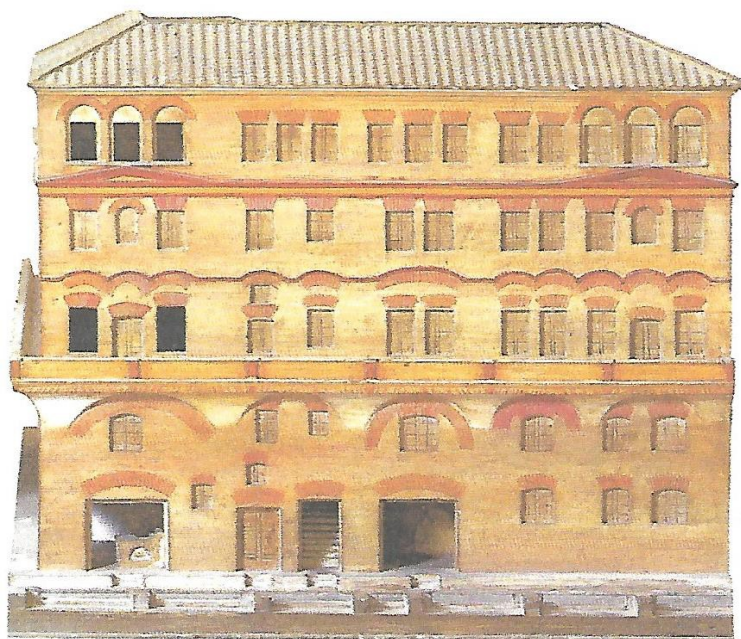


Travail sur la romanisation de l'Empire romain

Introduction : Avec la paix romaine, les différentes provinces vont subir l'influence romaine et vont se romaniser notamment les villes créées comme Timgad et leurs habitants. Rome devient un modèle pour ces différents territoires et les habitants libres de l'empire deviendront citoyens au III^e siècle grâce à l'édit de Caracalla.

Partie 1 : La vie à Rome sous l'Empire



1 Reconstitution d'une *insula*

Immeuble d'habitation collective, construit à bas coût (bois et brique), divisé en appartements destinés à être loués.
Reconstitution de 1937, musée de la Civilisation romaine, Rome.



INFOS

Rome est appelée, dans l'Antiquité romaine, l'*Urbs*, c'est-à-dire « la Ville ». Capitale de l'Empire, elle est aussi la cité la plus peuplée avec plus de 1 million d'habitants au II^e siècle après J.-C.

2 Rome, centre du monde

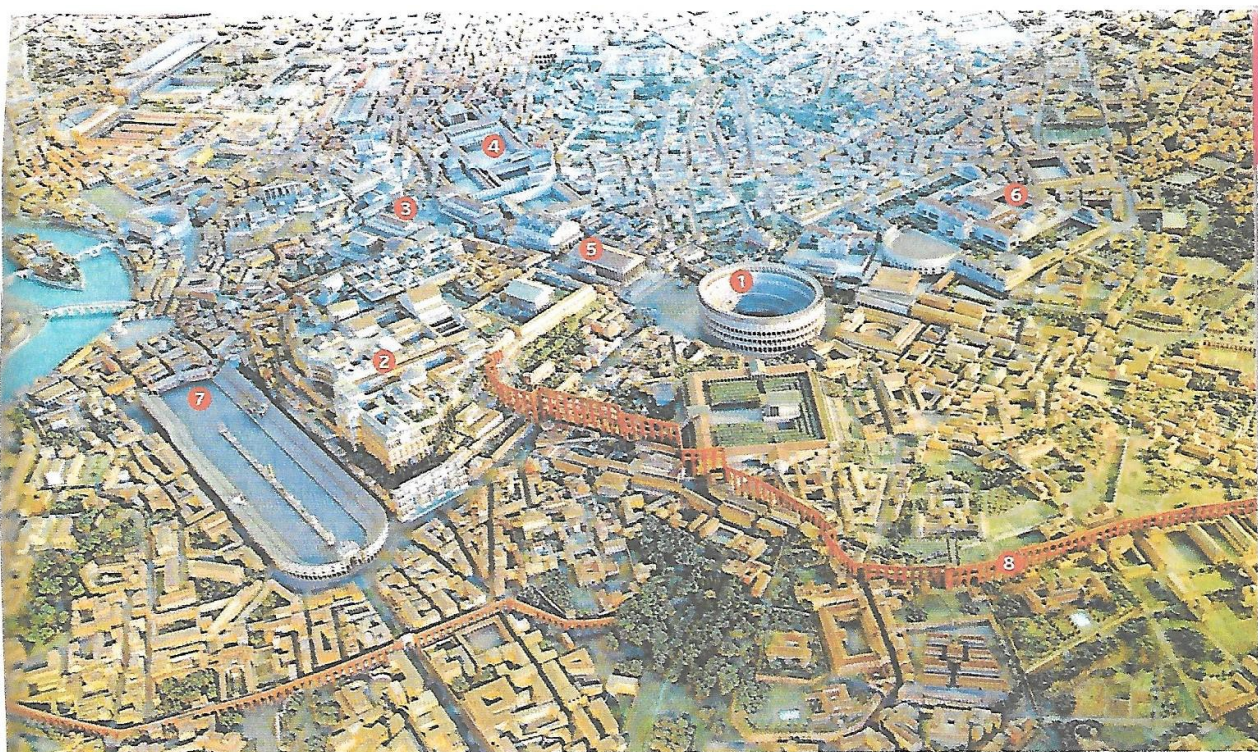
Regarde cette foule que l'on a peine à loger dans notre gigantesque ville. La majorité de ces gens viennent d'ailleurs. De leurs villes et de leurs colonies, de tous les coins du monde, ils affluent ici. L'ambition fait accourir les uns, le désir de faire des études ou bien les spectacles qu'on y donne attirent les autres...

Demande à chacun son pays d'origine. Tu verras que la majorité d'entre eux ont déserté leur patrie pour venir dans la ville la plus grande et la plus belle du monde, et qui n'est cependant pas la leur.

■ D'après Sénèque, *Consolation à Helvia*, I^{er} siècle après J.-C.

3 Reconstitution des marchés de Trajan

Construits entre 109 et 113 après J. C., ils abritent des boutiques, ainsi que des bureaux de l'administration impériale, à proximité du palais de l'empereur.



4 Maquette de Rome au IV^e siècle après J.-C.

Musée de la Civilisation romaine, Rome.

- 1 Colisée [jeux du cirque].
- 2 Palais impériaux.
- 3 Forum républicain (III^e siècle avant J.-C.).
- 4 Forums impériaux (I^{er}-II^e siècle après J.-C.).
- 5 Temple de Vénus et de Rome.
- 6 Marchés de Trajan.
- 7 Circus maximus [courses de char].
- 8 Aqueduc pour apporter l'eau à Rome.

5 Les nuisances de Rome

Quoique très affligé du départ de mon ancien ami, j'approuve néanmoins le parti qu'il a pris de se retirer à Cumès, ville peu fréquentée. [...] Un désert, en effet, n'est-il pas plus supportable qu'une ville où les incendies, la chute fréquente des maisons, et mille autres dangers, font renaître la terreur à chaque pas ? [...]

Ici, la plupart des malades succombent à l'insomnie. [...] Ce n'est qu'à grand prix qu'on dort en cette ville ; voilà ce qui nous tue. Drusus et les veaux marins¹ ne se réveilleraient-ils pas au bruit de ces chars embarrassés dans un passage étroit, ou des insultes de ce muletier contraint de s'arrêter ?

■ Juvénal, *Satires*, III, II^e siècle après J.-C.

1. Personnage et animaux réputés pour leur sommeil.

Questions

- 1) Que montre la maquette 4 sur la densité de la population (beaucoup d'habitants ou pas) ?

2) Compléter le tableau sur les fonctions que possède Rome en citant au moins un bâtiment.

Fonction politique	Fonction économique	Fonction religieuse	Fonction de loisir

3) Est-ce facile de vivre à Rome ? Quelles sont les nuisances que subissent beaucoup de romains ? (doc 5)

Partie 2 : La romanisation de l'Empire

VOCABULAIRE

» Culte impérial

Hommage rendu à l'empereur de son vivant, et culte rendu aux empereurs morts, divinisés, sur décision du Sénat.

» Romanisation

Adoption par les peuples de l'Empire du mode de vie, de la langue, des croyances des Romains.

1 La diffusion du mode de vie romain

Le gouverneur [de la province romaine] aidait les cités à édifier des temples, à aménager les forums, à construire de vraies maisons. Les enfants des plus riches furent instruits et beaucoup désiraient parler le latin couramment.

Par la suite, cela fit bien de s'habiller comme nous et beaucoup adoptèrent la toge. Peu à peu les Bretons se laissèrent aller à flâner sous les portiques du forum, dans les thermes et ils découvrirent le raffinement des festins.

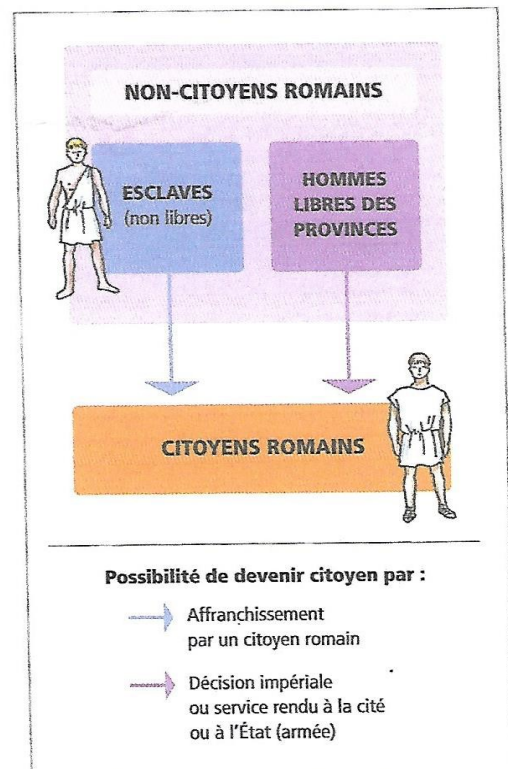
■ D'après Tacite, *Vie d'Agricola*, I^{er} siècle après J. C.

2 Le culte impérial dans les provinces

Par notre Aphrodite Akraia, par notre Apollon, par le dieu Auguste César, par Rome éternelle et tous les autres dieux et déesses, nous-mêmes et nos enfants [nous jurons] d'être à la disposition de Tibère¹ César, fils d'Auguste, et de toute sa famille, de leur obéir sur terre et sur mer, d'avoir de bonnes pensées pour eux, de les adorer, d'avoir même ami et même ennemi qu'eux.

■ D'après un serment d'allégeance des habitants de Chypre au nouvel empereur Tibère.

1. Empereur de 14 à 37 après J.-C.



3 L'accès à la citoyenneté romaine [I^{er}-II^e siècles après J.-C.]

Questions :

- 1) Tous les Romains sont-ils citoyens sous l'Empire ? Quels sont les deux autres groupes ? Quelles possibilités ont-ils pour devenir citoyen ?

- 2) Comment les habitants des provinces vont-ils s'appropriier le mode de vie romain ? Quel chef local va favoriser cela ? (Docs 1 et 2)

- 3) Quelle ville de Gaule est une colonie romaine ? (doc 4) Quels bâtiments romains retrouve-t-on ?

- 4) Quel empereur romain va donner la citoyenneté à tous les habitants libres de l'Empire ? Pour quelles raisons accorde-t-il ce droit ?

- 5) Décrire le document 6. Quels éléments restent d'origine égyptienne ? Quel personnage est romain ? Les Egyptiens peuvent-ils garder leur religion ?



4 Arles, une ville romaine en Gaule
 Maquette d'Arles, colonie romaine de la province de la Narbonnaise (sud de la Gaule)
 Musée de l'Arles antique.

- 1 Amphithéâtre
- 2 Théâtre
- 3 Thermes de Constantin
- 4 Place du Forum

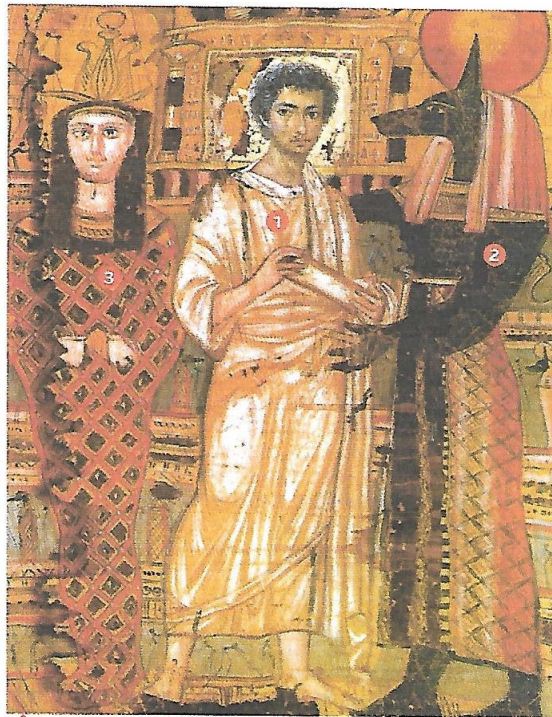
5 L'édit de Caracalla (212 après J. - C.)

Je donne à tous ceux qui habitent l'empire le droit de cité romaine¹ [...]. Il se doit en effet que la multitude soit non seulement associée aux charges qui pèsent sur tous, mais qu'elle soit aussi désormais englobée dans la victoire.

Et le présent édit² augmentera la majesté du peuple romain : il est conforme à celle-ci que d'autres puissent être admis à cette même dignité que celle dont les Romains bénéficient depuis toujours.

■ Constitution antonine.

- 1. Droit de devenir citoyen romain.
- 2. Texte de loi.



6 Le maintien des cultes locaux

Linceul peint égyptien, II^e siècle après J.-C., musée Pouchkine, Moscou.
 L'Égypte est sous domination romaine depuis le I^{er} siècle avant J.-C.

- 1 Citoyen romain en toge
- 2 Anubis, dieu égyptien des morts
- 3 Osiris, dieu égyptien (→ doc 1 p.152)